



# Descriptif de module

**Domaine HES-SO** Travail social **Filière** Travail social

1	Intitulé du module	institution professionne éth	ll : cadres légaux, is, pratiques ille et dilemmes iques	2023-2024		
	<b>Code</b> T.TS.SO354.ML259.F.24	Type de formation *  □ Bachelor □ Master □ MAS □ EMBA □ DAS □ CAS □ Autres				
	Niveau  ☐ module de base  ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module  ✓ module principal  ☐ module lié au module principal  ☐ module facultatif ou  complémentaire	Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☐ module sur 2 semestres  ☑ semestre de printemps  ☐ semestre d'automne  ☐ Autres		
2	Organisation					
	Crédits ECTS * 3 ECTS	Langue  □ allemand  ☑ français  □ français - anglais	☐ anglais ☐ français - allemand			
3	Prérequis					
	avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autres					
Autres prérequis						
	Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.					
	Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.					
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *						
	Compétences					
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politique aux niveaux : local, national et international.					

## Objectifs d'apprentissage du module

- Expliciter et discuter de la question de la privation de liberté et de la réinsertion socio-professionnelle suite à un emprisonnement, ceci à travers les apports disciplinaires proposés.
  Comprendre le système carcéral suisse : ses cadres légaux, ses structures et les fonctionnements des établissements pénitenciers romands et genevois, ainsi que des services liés à la probation et à l'insertion.
  Identifier les dilemmes qui traversent le champ carcéral, ceci en les plaçant en perspective avec le travail social et son cadre déontologique.





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les étudiant.e.s aborderont le champ carcéral suisse et romand dans ses dimensions juridiques, sociologiques et psychiatriques. Ils/elles aborderont notamment le système judiciaire, le Code Pénal Suisse et sa mise en œuvre dans les tribunaux, dans les établissements et les services pénitenciers en fonction des différents régimes : préventif, exécution de peine, semi-liberté, conditionnel. Ils/elles développeront une compréhension, une réflexion et un positionnement de la structure, de l'organisation et du fonctionnement des établissements romands, notamment en visitant Champ-Dollon, ainsi qu'à travers le témoignage de visiteur euse.s de prison. Ils elles discuteront du concept de désistance et de son application dans le processus de réinsertion socio-professionnelle de personnes condamnées à une peine d'emprisonnement. Elles/ils discuteront également des mesures thérapeutiques inscrites dans le Code pénal et des implications de celles-ci sur le devenir d'un.e détenu.e

#### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

• Cours ex cathédra du système carcéral, de la justice pénale et du droit pénal en Suisse; de la sociologie de la déviance et de la désistance, de la psychiatrie en prison. Visite de Champ Dollon et témoignage de visiteur.euse.s de prison

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Un travail écrit mené en groupe de 5 à 6 étudiant.e.s est demandé en plus de la participation active au module. Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir un résultat "acquis". La présence est obligatoire. En cas d'absences ponctuelles (8h et plus), un travail écrit est demandé. En cas d'absences répétées (18h et plus d'heures d'absences), le résultat sera « non acquis » et le module devra être répété lors de l'année académique suivante.

### Répétition

Le module ne peut être répété qu'une seule fois et les abandons sont considérés comme des échecs (art. 30 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO).

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir « acquis » ou « non-acquis ». Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *			
	remédiation possible		remédiation possible			
	pas de remédiation		pas de remédiation			
	<ul> <li>Autres modalités (préciser ci-dessous)</li> </ul>		Autres modalités (préciser ci-dessous)			
	Autres modalités de remédiation					
8	Remarques					
	Les étudiant es nourront ei elles/ils le souhaitent noursuivre	laur	r acquisition de compétences dans la crédit libre « champ			
	Les étudiant es pourront, si elles/ils le souhaitent, poursuivre leur acquisition de compétences dans le crédit libre « champ carcéral et ses pratiques professionnelles en TS » au semestre d'automne 2024. Ils elles auront l'occasion de rencontrer des					
	intervenant.es socio-judiciaires et une criminologue du service de probation et d'insertion professionnelle (SPI) de Genève, de visiter l'établissement d'exécution de peine de la Brenaz, ainsi que l'établissement pénitencier de soins psychiatriques,					
	Curabilis. Elles/ils rencontreront l'association REPR dont l'une des missions est le soutien à la parentalité, ainsi qu'un					
	ex-détenu.					
9	9 Bibliographie					
	La bibliographie sera transmise aux étudiant.es à chaque partie du module.					
0	0 Enseignant⋅e⋅s					
Lavanchy Nicole						
	Responsable de module *					
	Nicole Lavanchy					
	•					

La liste des intervenant.e.s est remise lors du premier jour de cours.





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

Descriptif validé le \*

19 février 2024

Descriptif validé par \*

Sophie Rodari, responsable de filière

3 /3 05.07.2025